



AFP Infos Françaises

Lundi 23 janvier 2012 - 15:18:12 GMT

Génocide arménien: "le Parlement n'est pas un tribunal (Sueur, PS)

PARIS, 23 jan 2012 (AFP) - - Le président de la commission des lois du Sénat et rapporteur de la proposition de loi (PPL) pénalisant la négation du génocide arménien **Jean-Pierre Sueur** (PS), opposé au texte, a déclaré lundi au Sénat que "le Parlement n'est pas un tribunal".

"La commission des lois a considéré qu'il n'appartenait pas à la loi, et en particulier à la loi pénale, d'intervenir dans le champ de l'Histoire et de disposer en matière de vérité historique", a expliqué le sénateur en présentant le texte au Sénat après le discours d'ouverture du ministre des Relations avec le Parlement, Patrick Ollier.

La commission des lois, chargée d'examiner au fond les textes avant la séance, a rejeté la PPL en milieu de semaine en votant une motion d'irrecevabilité. M. Sueur défendra dans l'hémicycle cette motion après la discussion générale qui est prévue de durer près de deux heures. Il aura cependant du mal à trouver une majorité comme en commission, les deux plus importants groupes politiques, dont le sien, appelant à voter contre la motion.

"Pour résumer notre propos, je dirai avec Robert Badinter (ndlr, ex-sénateur et garde des Sceaux PS) que le Parlement n'est pas un tribunal et avec Pierre Nora (ndlr: historien opposé aux lois mémorielles) qu'il ne revient pas au législateur de faire l'Histoire", a poursuivi M. Sueur.

Tout en disant "l'infini respect" dû "à la mémoire des innombrables victimes du génocide arménien", la commission des lois "souhaite attirer l'attention du Sénat sur les dangers des +lois mémorielles+, a-t-il ajouté.

Il a aussi mis en garde contre "les risques de censure constitutionnelle" ce qui "pourrait être interprété comme une victoire pour les négationnistes".

Pour lui, le texte "contrevient à plusieurs principes fondamentaux de notre droit" citant "le principe de légalité des délits et des peines", "la liberté d'opinion et d'expression" .

szb/aml/rh/jmg

© 2012 AFP. Tous droits réservés.

Numéro de document : news.20120123.AF-TX-PAR-FJS79